



Le maire de Sept-Îles s'en prend à André Caillé

Le Soleil, C1 - Mercredi, 5 novembre 2003

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — Le maire de Sept-Îles, Ghislain Lévesque, est mécontent des propos tenus par le grand patron d'Hydro-Québec, André Caillé, à l'effet que l'aluminerie Alouette de Sept-Îles est en partie responsable de l'augmentation des tarifs d'électricité réclamée pour l'ensemble des Québécois.

Dans une allocution devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le 23 octobre, le pdg d'Hydro-Québec a affirmé que « les 500 mégawatts consentis à l'aluminerie Alouette pour sa phase II coûteraient un peu plus de 2% d'augmentation tarifaire aux Québécois ».

« Trop c'est trop », répond le maire Lévesque. Ce bloc énergétique a été octroyé conjointement par Hydro-Québec et le gouvernement, en février 2002, après que les trois grandes alumineries, Alcoa, Alcan et Alouette, aient été conviées à présenter un projet à valeur ajoutée, afin d'obtenir ce bloc. Alouette a respecté toutes les règles imposées et s'est vu désigner les 500 mégawatts ».

Voir MAIRE en C 2 >

Le Soleil, p. 2

MAIRE

Suite de la C 1

Choqué, le maire rappelle à M. Caillé que Alouette, qui compte actuellement 580 employés, s'est engagée à investir 1,5 milliard \$ dans la construction, créant ainsi 350 emplois directs et autant secondaires et tertiaires. « La compagnie s'est également engagée à créer 1010 emplois dans la transformation de l'aluminium au cours des 10 prochaines années, dont 160 sur la Côte-Nord, 350 au Saguenay et 500 ailleurs au Québec ».

Habituellement réservé dans ses commentaires, le président de la Chambre de commerce de Sept-Îles, Denis Blouin, ne mâche pas ses mots : « C'est un manque de respect envers tous les commerçants qui ont toujours appuyé Hydro-Québec dans ses projets sur la Côte-Nord. D'autres projets hydroélectriques dans la région sont à venir. Est-ce que nous allons être de nouveau des partenaires pour se faire dire par la suite que c'est de notre faute si les tarifs augmentent au Québec? » s'interroge-t-il.

Le maire Lévesque croit plutôt qu'Hydro-Québec n'est pas en mesure de répondre à la demande énergétique et préfère ne pas vendre l'électricité à de nouvelles entreprises ou à des entreprises déjà établies au Québec, faute de ne pouvoir les alimenter. « Il est important de démarrer sans délai la construction de nouvelles centrales. Mais attention, le tout devra se faire avec l'accord du milieu et nous devons y trouver des avantages et surtout des retombées à long terme pour notre développement économique et social ».

De son côté, le président de la Corporation industrielle et commerciale de Sept-Îles, M^r Luc Dion, fait remarquer au grand patron de la société d'État qu'une fois la construction terminée, Alouette deviendra la première cliente industrielle d'Hydro-Québec dans la province et que le gouvernement du Québec, par l'entremise de la SGF, est un des partenaires propriétaires de l'aluminerie.

Située à Pointe-Noire, à l'extrême ouest de Sept-Îles, l'usine agrandie doit être en activité pour novembre 2005. La production annuelle de l'aluminerie passera de 243 000 tonnes à 550 000 tonnes d'aluminium. L'usine sera la plus grosse aluminerie des Amériques.

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3492-2002
DÉPOSÉS EN AUDIENCE
Date: 25 novembre
Révisé n° ACEF-6 2003

PRÉCISION

Arif de Québec - Piece 6